

OCT 9 1980



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE

UN/SA COLLECTION



Distr.
LIMITEE

A/C.4/35/L.4/Rev.1
28 octobre 1980

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/
FRANCAIS

Trente-cinquième session
QUATRIEME COMMISSION
Point 88 de l'ordre du jour

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION DES
NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE AUSTRALE

Allemagne, République fédérale d', Autriche, Botswana, Canada,
Danemark, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France,
Grèce, Inde, Indonésie, Irlande, Japon, Lesotho, Libéria,
Nigéria, Norvège, Ouganda, Pakistan, Pays-Bas, République-Unie
de Tanzanie, Soudan, Suède, Swaziland, Turquie, Venezuela,
Zaire et Zambie : projet de résolution révisé

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions relatives au Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe, en particulier sa résolution 34/31 du 21 novembre 1979,

Rappelant en outre la disposition de sa résolution 34/31 aux termes de laquelle elle priait le Secrétaire général, agissant en consultation avec le Comité consultatif du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe, de prendre des dispositions en vue d'une évaluation rapide du Programme, afin de déterminer son efficacité et de fixer les priorités pour les travaux à venir,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur le Programme pour 1979/80 1/, qui rend compte des travaux du Comité consultatif durant l'année,

Notant avec satisfaction le travail qu'a accompli le Groupe d'évaluation créé par le Comité consultatif et qui a servi de base à ce dernier pour formuler ses conclusions et recommandations 2/,

1/ A/35/525.

2/ Ibid., par. 31.

Prenant acte du rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux réfugiés étudiants originaires de Namibie, du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud 3/,

Reconnaissant que le Programme devrait être renforcé de manière à pouvoir répondre convenablement aux besoins connexes des réfugiés étudiants qui sont de plus en plus nombreux à quitter l'Afrique du Sud et la Namibie,

Considérant qu'il est souhaitable de fournir des moyens d'études et d'orientation aux réfugiés étudiants dans un large domaine de discipline professionnelles, culturelles, techniques et linguistiques adaptées à leurs fonctions futures, notamment dans les secteurs du développement et de la coopération internationale,

Reconnaissant qu'une augmentation substantielle des contributions s'impose en raison de la demande croissante d'assistance et de la hausse du coût des bourses provoquée par l'inflation,

1. Félicite le Secrétaire général et le Comité consultatif du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe du travail qu'ils ont effectué pour évaluer la politique et les opérations du Programme et pour en arrêter l'orientation future compte tenu de la situation en Afrique australe;

2. Souscrit aux conclusions et recommandations du Comité consultatif figurant dans le rapport du Secrétaire général;

3. Décide que les nouvelles bourses accordées au titre du Programme doivent continuer à être octroyées à des étudiants du Zimbabwe durant une période d'un an à compter de l'accession à l'indépendance de ce pays et que les bourses déjà accordées à des étudiants zimbabwéens doivent être maintenues jusqu'à l'achèvement des cours pour lesquels elles ont été octroyées;

4. Prie le Secrétaire général et l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement de prendre les dispositions appropriées pour que le Programme dispose, tant au Siège que dans les bureaux extérieurs, des structures administratives voulues pour pouvoir répondre à la demande accrue d'assistance à laquelle il doit faire face en matière d'enseignement et de formation;

5. Exprime ses remerciements à tous les Etats, toutes les organisations et tous les particuliers qui ont versé des contributions volontaires ou fourni des bourses au Programme;

6. Adresse un appel à tous les Etats, toutes les organisations et tous les particuliers pour qu'ils versent encore des contributions généreuses au Programme, afin qu'il puisse poursuivre efficacement ses opérations de manière à répondre aux besoins aigus de l'Afrique australe pour ce qui est des possibilités d'accès à l'enseignement.